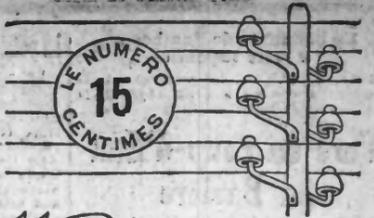


L'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING



PARIS-LILLE

COMMENT ON UTILISE LES IMPOTS

Une enquête et une idée

Paris, 27 Janvier 1923.

Personne ne doute plus, je pense, du génie inventif de M. de Lasteyrie. Certains avaient pu nier jusqu'à présent qu'il fut un grand ministre. Il vient de les confondre. Il fallait avoir sa forte culture financière, son expérience consommée des affaires, sa hardiesse de conceptions, son imagination abondante pour trouver cette solution vraiment originale à la crise de notre budget : augmenter les impôts.

En bien, vous me croirez si vous voulez : cette idée d'élucubrations de calculs, de nuits blanches, ne rencontre, à Paris comme dans le Nord, que des ingrats...

Je m'en suis rendu compte en « sondant » les milieux commerciaux de la Capitale, tandis que ce journal entreprenait « la haute » (comme disent les gens du Midi) cette vaste consultation qui annonce une redoutable résistance.

Résumer ce qu'on m'a dit, ce sera rééditer les conclusions de l'enquête que vous avez suivie chaque jour à cette place : renchérissement général du coût de la vie, diminution de la production par suite de la rarefaction des achats, augmentation du nombre des faillites, encouragement à la fraude c'est-à-dire aux artifices de comptabilité, etc...

Mais il y a un argument que je ne me souviens pas d'avoir vu exprimé ici et qui me paraît digne d'attention, d'autant plus qu'il subsiste encore tout entier si le ministre des Finances retirait son projet. C'est que la taxe de luxe, qui est solennellement appliquée à nos industries d'art, est en train de faire le jeu de l'étranger.

Vous allez me comprendre. Il n'y a pas très longtemps, la France tenait encore le premier rang dans le monde pour l'article de luxe. Ses bijoux, ses meubles de style, ses bronzes d'art, ses étoffes précieuses, tout ce qui constituait enfin l'éclatant superflu d'un intérieur moderne n'était pas moins renommés que les noms de ses couturiers. Là-dessus, la taxe de luxe est venue. « Alors », me dit le Président de la Fédération du Meuble, les fabricants n'ont plus songé qu'à une chose : faire moins beau, moins solide, moins fini, pour arriver à un prix qui ne soit pas sujet à la taxe de luxe ». Et le chef de rayon du meuble dans un grand magasin ajoute : « En 1922, j'ai fait un chiffre d'affaires sensiblement égal à celui que j'avais atteint l'année précédente, mais au lieu de donner 15.000 fr. à l'État, comme il y a un an, je n'en aurai cette fois à lui en verser que 3.000. » Résultats : la taxe de luxe ne rapporte presque plus rien au Trésor. Mais, par une mesure inopérante, il a gâché le prestige français. La qualité, la belle « touche » disparaît de nos ateliers. Et nos meilleurs ouvriers d'art, ne trouvant plus chez nous assez de travail, acceptent les offres plus avantageuses qu'on leur fait en Italie, en Belgique... où la taxe de luxe n'existe pas.

Après cela, nous aurons beau faire de la propagande : tous nos tracts ou tous nos discours ne vaudront jamais le joyau que nous nous sommes fait ravir !

Chez les petits commerçants, le ton est beaucoup plus élevé. Certains n'ont d'autre traitement que leurs bénéfices, quand ils existent. Pour eux, une augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires serait donc exactement la mesure de la mesure projetée. Et là encore, la mesure projetée ne fait que renforcer en véhémence des doléances qu'ils manifestent depuis longtemps : « C'est toujours, disent-ils, le commerce qui paie. Quand donc les charges de la Nation seront-elles mieux réparties ? »

Vous avez deviné, n'est-ce pas, ce qu'ils veulent dire. Je m'en voudrais, pour ma part, de préciser, ne voulant point franchir brutalement un débat qui exige une longue discussion. Mais on me permettra bien de faire une constatation : en exigeant de chacun de leur côté, notre Ministère de l'Agriculture et notre Ministère des Finances sont tout simplement en train de dresser l'une contre l'autre les campagnes et les villes. Entre les paysans et les citadins, ils sont en train de maçonner un mur de haine. Et nous allons vers des élections qui, toute politique étant réduite aux questions vitales, se feront uniquement sur ces deux interrogations : « êtes-vous pour l'égalité des impôts ? » « êtes-vous pour la protection de la terre ? » Choix bien embarrassant, à vrai dire, et qui me console bougrement de n'être pas député.

Il y a pourtant un moyen de tout arranger du moins en ce qui concerne les impôts. Il suffirait de demander à nos honorables une petite loi qui aurait au moins l'avantage sur la plupart des autres (notamment celles des loyers et des dommages de guerre) d'être clairement rédigée et facile à comprendre. Elle déciderait tout bonnement que les départements seront désormais représentés au Parlement, non plus en raison de leur population, mais en proportion des impôts qu'ils paient.

— Qui oserait contester la rigoureuse logique de ce principe ? La France peut être comparée à une immense société par actions, d'ailleurs fort mal administrée et qui est obligée, pour assurer son fonds de roulement et combler son déficit, d'emettre sans cesse de nouveaux titres. N'est-il pas légal que les actionnaires aient d'autant plus de droits qu'ils ont d'argent dans l'affaire.

S'il en était ainsi, le Nord et Paris, qui paient à la France, l'un 10 % et l'autre 45 % de ses impôts, auraient dans les assemblées générales... pardon, nationales, la moitié des voix. Qu'en dites-vous ?

Mais j'oubliais que M. de Lasteyrie a le monopole des idées lumineuses. C'est d'ailleurs probablement le seul qu'on lui laisserait voter. Et ça n'empêche pas que c'est nous qui sommes sans cesse obligés à « éclairer »...

André FAGE.

Le temps d'aujourd'hui

ASSEZ BEAU

Avez beau temps, nuageux avec belles éclaircies. Vent de nord. Minimum plus 2.

Pourquoi augmenter les charges quand il y a tant de gâchis ?

Des millions se perdent sur les bords délabrés du canal d'Aire à La Bassée

A l'heure où le pays est écrasé d'impôts et au moment où le projet de surtaxe de 30 % de M. le Comte de Lasteyrie menace de nouveau les contribuables, il est utile de poser cette question : comment utilise-t-on les impôts ?

Hélas ! nous venons de voir un état de choses qui n'est pas à l'honneur de nos administrations publiques.

Un canal à l'abandon

On sait en quel état désastreux se trouvent nos canaux au lendemain de la guerre.



VUE, PRISE LORS DE L'ARMISTICE, DU CANAL D'AIRE A LA BASSEE

Le canal d'Aire à La Bassée est une des plus importantes voies navigables du Pas-de-Calais. C'est la voie venant de Dunkerque, Calais, et qui achève sur Lille et les grands centres de France les nombreux chargements de tous produits et de houille provenant des charbonnages du Pas-de-Calais.

Cette voie fluviale, de grande communication, avait été jugée d'une telle importance qu'avant la guerre on avait, à certains endroits, dû doubler les écluses : à Cuinchy, notamment. L'écluse de Cuinchy, comme tout le reste, fut d'ailleurs détruite par les Allemands.

La paix revenue, on pensait que des mesures énergiques auraient été prises en vue de la réfection rapide de cet ouvrage. Or, à l'heure présente, l'écluse de Cuinchy est dans l'état où elle se trouvait le 11 Novembre 1918. Un seul maçon eût suffi, cependant, depuis cette date, pour faire toutes les réparations et les bateaux pourraient aujourd'hui passer librement et sans danger.

Gâchis et désordre

En France, malheureusement, on met souvent la charrue avant les bœufs et c'est ainsi qu'au lieu de procéder aux travaux les plus urgents, on exécute de préférence les secondaires. A Cuinchy, à 200 mètres de l'écluse, l'administration a fait reconstruire un superbe et colossal pont, dont le coût dépasse 1 million. Les travaux d'acotement ne sont pas encore commencés et la circulation sur le pont ne sera certainement pas ouverte en 1923. Il y avait donc mieux et plus urgent à faire.

D'autre part, entre Cuinchy et Bauvin, tout un côté du canal est toujours dans un état lamentable ; les digues sont rompues et s'ébouillent dans l'eau. Il n'existe aucun moyen d'amarrage et les maritimes nombreux, en raison de longues attentes que leur impose l'état délabré de l'écluse, avant d'obtenir leur tour de passage, sont contraints de jeter l'ancre ou d'amarrer leurs bateaux aux rails de la traction électrique, risquant ainsi des pénalités ou de graves accidents.

Depuis l'armistice, l'administration n'a rien fait pour remédier à cet état de choses lamentable. A la vérité même, nous devons dire qu'elle a simplement réussi à réaliser un gâchis déconcertant et à laisser perdre des sommes considérables.

Des millions qui fondent

Un exemple entre mille : En vue de la réfection des digues du canal, en 1919, l'administration, qui semblait vouloir agir, loua à proximité de la gare de Cuinchy, plusieurs hectares de terrain et là, elle fit venir, de la forêt de Nieppe, des fascines (fagots) rachetés à l'armée anglaise pour réparer les digues. Une enquête nous a permis d'apprendre que plus de 100 bateaux sont venus, il y a 4 ans, déposer en stock des montagnes de fagots et de perches en chêne.

Or, on n'a pas réparé les digues et on a laissé pourrir les perches et les fagots.

Les cultivateurs demandent qu'on rende libres leurs terres, rien ne bouge !

Si l'administration était obligée de fournir les pièces comptables, il n'y a pas de doute que l'opinion publique serait écoeuvrée et révoltée devant un tel gaspillage de deniers publics. En effet, que représentent le prix du bois, les salaires payés pour le chargement et le déchargement, les sommes payées pour le transport, etc. ? Plusieurs millions, dit-on.

Les personnes que nous avons vues de nous en pas caché leur indignation devant un gâchis aussi scandaleux. Comme bien l'on pense, en effet, petit à petit, les montagnes de fagots disparaissent. N'importe qui peut se servir et tous

les jours les habitants voisins du stock administratif voient des voitures en emporter sans aucun contrôle, sans aucune surveillance. Et puisqu'il est si facile de pratiquer la prise au las, à quoi bon se gêner ? On cite même un commerçant qui fait charger les fagots par péniche et les offre comme prime à ses acheteurs, auxquels il donne gratuitement le fagot du contribuable !

Pendant ce temps, les habitants de Cuinchy ne sont pas trop rassurés, car au fur et à mesure qu'on emporte les fagots, on découvre des abus. Nous en avons vu une vingtaine de lots calés non éclatés. Des accidents sérieux, voire mortels, peuvent se produire à tout moment.

En Hollande, on a l'air de tout ignorer. On reste inertes devant un tel scandale, un tel gâchis. Et M. de Lasteyrie réclame des impôts nouveaux ! Ne ferait-il pas mieux de s'employer à réprimer le gâchis de ses administrations ?

J.-B. COLBAERT.

L'Entente cherche à prévenir tout conflit en Thrace

Elle invite la Grèce et la Turquie à effectuer le retrait des troupes

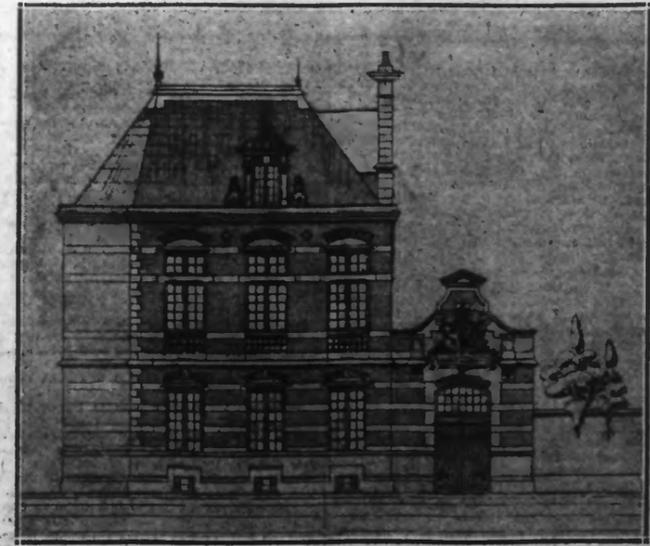
Athènes, 27. — Les représentants de l'Entente ont fait des démarches auprès du gouvernement en attirant son attention sur le danger que peuvent présenter les concentrations de troupes grecques en Thrace.

Dans le but d'éviter tout conflit, ils ont proposé le retrait des troupes à dix kilomètres à l'ouest de la Maritza. La même mesure serait prise du côté turc.

On annonce que, par suite des protestations des Alliés, les Grecs ont transféré leur quartier général, en Thrace, de Tumulidja à Salonique.

La nouvelle Chambre de Commerce d'Armentières

Comme nous l'avons relaté, à eu lieu jeudi dernier, à Armentières, la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle Chambre de commerce d'Armentières.



La construction a été confiée à M. Jules Ruyvet, entrepreneur. Situé à l'angle des rues et place de Strasbourg, le nouvel Hôtel, dont nous reproduisons la photographie de la maquette, sera terminé vers la fin octobre.

L'occupation en Rhénanie fait tache d'huile

L'encerclement serait terminé au point de vue militaire, mais le calme est loin d'être revenu

On sait que la commission des Réparations réunie vendredi a décidé que la demande de moratoire formulée par l'Allemagne le 14 novembre dernier est devenue caduque. Il n'est donc plus question de moratoire à accorder au Reich et avant le 31 janvier, il devra s'acquitter de ses obligations envers les Alliés.

La décision de la Commission des Réparations était prévue, il n'y avait aucun doute à ce sujet ; néanmoins, elle a déjà provoqué une grosse sensation en Allemagne. L'agitation ne fait qu'augmenter dans ce pays, notamment en Bavière où les troubles se succèdent, fomentés par les nationalistes ardents ennemis de la France naturellement.

L'opération de l'encerclement de la Ruhr a nécessité d'importants mouvements de troupes. On la dit terminée au point de vue militaire. Elle nécessita l'occupation de nouvelles lignes par les Français et les Belges ; on ne s'attendait pas, en conséquence, dans les régions où nos soldats séjourneront depuis hier, on ne peut néanmoins ne pas avoir de grandes appréhensions devant ces mouvements d'avance en pays à considérer comme ennemi.

Au point de vue militaire la Ruhr est encerclée

Cela nécessita un mouvement de troupes considérable

Paris, 27. — Depuis hier soir, tous les mouvements des troupes françaises sont achevés, et le contrôle absolu de ce qui entre dans la Ruhr et en sort, n'attend plus, pour pouvoir être réalisé, intégralement, que quelques dispositions techniques, nullement militaires, qui ne prendront pas plus d'une semaine au grand maximum.

Qu'il sera le geste de l'Allemagne quand elle verra sentir l'effet des nouvelles sanctions ? De son côté, l'Agence Wolff déclarait hier que selon toutes probabilités, l'établissement d'une ligne douanière entre l'Allemagne non occupée et la Ruhr serait un fait accompli à partir de la même nuit à minuit.

Les nouvelles lignes d'occupation

Düsseldorf, 27. — Dans la direction du Nord, les Français ont occupé militairement la ligne Düsseldorf-Duisbourg, Oberhausen, Oltroe-Gladbeck-Rocklighausen.

Les opérations se prolongent vers le sud-ouest.

Dans la direction du Sud, la ligne suivante est occupée : Düsseldorf-Katzenberg-Werden-Kunferdack ; puis, en direction du Nord, vers Stael, un certain nombre de gares ont été occupées et les employés licenciés.

Des transports de troupes circulent sur la ligne de Düsseldorf-Oberhausen.

À l'Est, la ligne douanière est déjà établie sur la ligne Waltpoer-Lumen-Oerde-Hangcnvorhalle.

On se prépare à l'entrée des Français à Münster

Berlin, 27. — La « Deutsche Zeitung » annonce que toutes les mesures sont prises

pour faire évacuer Münster par la garnison de la Reichswehr au cas où l'occupation française prendrait de l'extension.

Le général Degoutte aurait toute autorité

Paris, 27. — On fait ressortir que la citation textuelle du rapport de M. Le Troquer montre que c'est désormais entre les mains

services des trains militaires et des grands trains.

Le Reich tente de sauver « les meubles »

Des tentatives d'évasion de matériel et surtout de locomotives, ont été constatées ces jours derniers. Des trains à destination de l'Allemagne



En haut : A COBLENCE. — LA CEREMONIE DU DEPART DES TROUPES AMERICAINES.

En bas : A DUSSELDORF. — LES SOLDATS INDO-CHINOIS QUITTENT LA RHENANIE POUR REJOINDRE LEUR PATRIE. (Photos Branger).

du général Degoutte que se trouve concentrée l'autorité.

On avait parlé de la désignation d'un haut commissaire à Essen.

Plusieurs noms, outre celui du général Weygand avaient été mis en avant, particulièrement celui de M. Loucheur.

On croit savoir que ce projet a été abandonné.

A Coblenz, les Français remplacent les Américains

Londres, 27. — On mande de Coblenz au « New York Herald » que le général Marby prendra officiellement possession, aujourd'hui, du commandement des troupes françaises qui ont été désignées pour remplacer à Coblenz, les troupes américaines.

La mission du général Weygand est terminée

Paris, 27. — Le général Weygand, sa mission terminée, est rentré ce matin à Paris, par la gare du Nord.

M. Poincaré a reçu, dans la matinée, le maréchal Foch et le général Weygand, qui a rendu compte de la mission dont il avait été chargé dans la Ruhr.

Les observations recueillies par le général Weygand concordent en tous points avec ceux rapportés par M. Le Troquer, ministre des Travaux publics.

Des ingénieurs italiens partent en pays occupé

Paris, 27. — Le décret ministériel autorisant l'envoi de la première équipe d'ingénieurs italiens dans la Ruhr a été signé. Trois ingénieurs partiront aujourd'hui pour se mettre à la disposition de la commission de contrôle.

Quantité d'ouvriers d'Essen parviennent en Belgique

Bruxelles, 27. — De nombreux ouvriers de la région d'Essen, des grévistes probablement, gagnent clandestinement la Belgique, où ils essaient de se faire embaucher dans les exploitations de la région de Morenest-Plombières-Battice ; mais, comme ils n'ont aucun passeport, les gendarmes leur font une chasse impitoyable et on les ramène sous bonne escorte, par trains entiers.

La grève des Cheminots allemands

Elle continue à Duisbourg et à Düsseldorf

Düsseldorf, 27. — La grève continue dans les gares de Duisbourg et de Düsseldorf, qui sont toujours gardées par les troupes, qui en interdisent l'accès aux grévistes. Par contre, le travail a repris à la gare de Trèves. Apparemment, le coup de sonde n'a pas donné les résultats qu'espéraient les Allemands.

Les efforts de ceux qui provoquent des grèves locales semblent se porter à présent sur la gare d'Essen. Un certain nombre de cheminots français sont arrivés dans la région ; mais en cas de défaillance des cheminots allemands, ils n'assureraient que les

Un mouvement général des mineurs de la Ruhr

Ils cesseront le travail si les Alliés empêchent la livraison du charbon à l'Allemagne

Berlin, 27. — Le correspondant du « Lokal Anzeiger » dans la Ruhr, télégraphie que la grève générale si les autorités françaises empêchaient les transports de charbon vers l'Allemagne.

Les commerçants et les syndicats font savoir au public qu'aucune marchandise ne sera vendue aux civils français et belges.

D'autre part, une réunion des communistes a eu lieu à Essen.

Une motion contre une grève générale a été adoptée.

Le Reichstag considère la partie perdue

Et l'on s'inquiète à Berlin des mesures prises dans la Ruhr

Berlin, 27. — Les écrits des journaux qui envisagent les mesures que nous sommes sur le point de prendre dans la Ruhr reflètent une grande inquiétude.

« Que va-t-il se passer ? » demande anxieusement le « Courrier de la Bourse », cependant que le « Vorwarts » écrit franchement « que si les Français réalisent leur projet, ce sera la fin de l'unité de l'empire allemand ».

Ce qui est en jeu, ajoute l'organe social-démocrate, c'est l'anéantissement de l'unité de l'empire et le partage de l'Allemagne en deux ou trois parties sans liaisons entre elles.

Il régnait hier après-midi, au Reichstag, une forte dépression. La majorité, à part l'extrême droite, donne la partie comme perdue. Les socialistes sont en pleine opposition ; si cette opposition n'est pas encore publique, c'est uniquement parce que la Sociale-Démocratie redoute de voir se dresser contre elle l'opinion publique, qui a été induite en erreur.

Dans la rue, à Kreutznach on a tiré des coups de feu

A Kreutznach, des manifestations ont eu lieu également. Plusieurs coups de feu ayant été tirés dans la rue, l'état de siège a été proclamé.

20 nouvelles arrestations à Duisbourg

Berlin, 27. — Une dépêche Wolff annonce qu'à la suite d'une manifestation devant le siège du quartier général belge, les autorités belges ont opéré une vingtaine d'arrestations.